## ☑ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. 🔊

Avocate / Lawyer

Le 29 novembre 2017

« Par courrier et par SDE »

## M. Pierre Méthé

Secrétaire intérimaire pour la Régie de l'énergie Tour de la Bourse, C.P. 001 800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255 Montréal (Qc) H4Z 1A

**Objet:** Dossier R-4011-2017

Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2018-2019

Monsieur Méthé,

En réponse à votre correspondance datée du 21 novembre 2017, le GRAME dépose par la présente les informations requises en vue de la planification de l'audience dans le dossier cité en objet.

En ce qui concerne le contre-interrogatoire des témoins du Distributeur, le GRAME prévoit :

Panel 1 (Présentation de la demande tarifaire): 10 minutes

Panel 3 (Efficacité énergétique et gestion de la demande en puissance en réseaux autonomes, Tarifs) :

60 minutes

L'intervenant prévoit une présentation de 35 à 40 minutes par Mme Nicole Moreau et Mme Valentina Poch, analystes. Une argumentation d'une durée de 30 minutes est prévue.

Enfin, nous demandons à la Régie de ne pas prévoir de contre-interrogatoire par le GRAME dans l'après-midi du 7 décembre 2017 puisque la soussignée a un rendez-vous médical qui ne peut malheureusement pas être déplacé.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, monsieur Méthé, l'expression de mes salutations distinguées.

(S) Geneviève Paquet

## Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Simon Turmel, par courriel (pour le Distributeur)